

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn organise, dans le Tarn, **le jeudi 9 février 2017**, en convention avec les Centres de Gestion de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Lot, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales et du Tarn et Garonne :

Un concours externe sur titre d'Edicateur Territorial de Jeunes Enfants pour 60 postes.

Conditions d'inscription

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires **du diplôme d'Etat d'Edicateur de Jeunes Enfants**.

Les candidats ne disposant pas du diplôme requis pour l'accès au concours externe d'Edicateur de Jeunes Enfants peuvent bénéficier de conditions dérogatoires d'accès à ce concours. Ces conditions sont les suivantes :

- être père ou mère de 3 enfants et plus (fournir copie du livret de famille),
ou
- être sportif de haut niveau et figurer à ce titre sur une liste publiée au Journal Officiel (joindre justificatif officiel)
ou
- depuis le 1er août 2007, être en possession d'une équivalence de diplôme. (voir conditions dérogatoires sur la brochure du concours).

Les dossiers d'inscription sont à demander par écrit du 6 septembre 2016 au 5 octobre 2016 minuit au :

Centre de Gestion du Tarn, 188 rue de Jarlard - 81000 Albi. (Joindre une enveloppe format 21 x 29,7 libellée à votre nom et adresse et affranchie pour un envoi de 100g)

Ou à retirer sur place aux bureaux du CDG81, du 6 septembre 2016 au 5 octobre 2016 (jusqu'à 16 h 45)

Ou à télécharger sur le site www.cdg81.fr, du 6 septembre 2016 au 5 octobre 2016 (jusqu'à minuit)

Les demandes de dossier d'inscription par messagerie électronique et télécopie ne seront pas satisfaites.

Date limite de dépôt des dossiers : jusqu'au 13 octobre 2016, 16 h 45 sur place, et minuit pour un envoi par courrier (le cachet de la poste faisant foi)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours au numéro suivant :

05.63.60.16.62